

Savoir faire face au coronavirus (infection dénommée COVID -19)

Stratégie de lutte contre l'épidémie :

1

Freiner l'introduction et la propagation du virus sur le territoire national

2

Détection et prise en charge précoce des patients " cas possibles" et "cas confirmés"

3

Isoler et traiter les patients classés "cas confirmés" dans les établissements de santé habilités pour le COVID-19.



Restez informés de l'actualisation de la liste des zones d'exposition à risque en allant sur le site de Santé publique France.



Inscrivez-vous à l'outil **DGS-Urgent** sur le site du Ministère des Solidarités et de la Santé. Vous recevrez les dernières informations concernant l'évolution de la situation et les changements dans les conduites à tenir.



Devant tout cas suspect appeler le Samu - Centre 15 pour organiser son classement et prise en charge.



Des stocks de masques chirurgicaux seront disponibles dans les prochains jours dans les 138 établissements de santé identifiés pour la prise en charge des patients atteints du COVID- 19.



Si la situation devait s'intensifier avec l'installation d'une circulation communautaire active sur le territoire national, une stratégie de prise en charge ambulatoire des cas "non confirmés" serait mise en place.